

Moret-Loing-et-Orvanne, le **2 JUL. 2025**

Le Président
à
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s
du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Objet : Convocation Comité syndical du 07/07/2025

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du lundi 30 juin 2025, le comité syndical, conformément à la réglementation, délibèrera quel que soit le nombre de membres présents, le :

LUNDI 7 JUILLET 2025 À 17H30

Siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau
80 route de Valvins
77920 SAMOIS-SUR-SEINE

1/ Points de délibération

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2/ Admission en non-valeur et créances éteintes
- 3/ Approbation de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres pour le nouveau marché de fourniture, pose et maintenance de conteneurs pour la collecte en point d'apport volontaire des déchets ménagers
- 4/ Approbation du nouveau règlement de la redevance spéciale
- 5/ Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité
- 6/ Approbation du rapport d'activité 2024

2/ Points d'information

- 1/ Mise en œuvre du nouveau marché de collecte depuis le 1^{er} mars
- 2/ Annonce du prochain Festival Terre Avenir

De plus, nous vous remercions de bien vouloir apporter vos stylos personnels pour émarger lors de votre arrivée.

En cas d'impossibilité d'assister à ce Comité Syndical, merci de bien vouloir prévenir votre suppléant.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Pascal GOUHOURY

Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :
administration@smictom-fontainebleau.fr